

MARDI 22 OCTOBRE 2024

REVALORISATIONS INDEMNITAIRES GÉNÉRALES À LA DGDDI : LES MASQUES SONT TOMBÉS !



Aujourd'hui, un CSAR était prévu à la Direction Générale. Il devait se dérouler dans un climat déjà très défavorable aux fonctionnaires, aggravé en interne par le rejet de nos dirigeants d'entamer des négociations pour des augmentations d'indemnités générales à la DGDDI (à lire ici : [déclaration commune CGT-Solidaires-CGC-UNSA au CSAR du 22-10-2024](#)).

Dans ce contexte hostile aux personnels que nous représentons, nous avons signifié au directeur notre refus de siéger !

L'APPEL AU RAPPORT DE FORCE ?

Depuis plusieurs mois, l'UNSA Douanes dénonce constamment la trajectoire préoccupante du budget de la DGDDI : la suppression de 550 postes depuis 2020 et une réduction de 8% des crédits sur dix ans (inflation comprise). Face à la rigidité de nos dirigeants, nous relevons toutefois plusieurs négociations réussies dans d'autres branches de la Fonction Publique d'État au cours des trois dernières années (Intérieur, Justice, Éducation, Santé, Finances), avec pour exemple récent celui de la DGFIP, qui a abouti à un accord salarial au début de cet été. Il n'ont pourtant pas connu de mobilisation exceptionnelle pour y parvenir...

Pour les douaniers, suite au rejet de notre demande officielle et considérant les derniers efforts en terme d'augmentation des indemnités sur une même période de dix ans, **il apparaît que la confrontation est le seul moyen de faire avancer les négociations salariales.**

Un rapport de force sera-t-il inéluctable en 2025 ?

LES MASQUES TOMBENT...

Cette opposition a au moins mis en lumière, pour toutes les douanières et tous les douaniers, l'étendue du chemin à parcourir pour se faire entendre...



Par **un gouvernement qui considère notre rémunération comme un levier d'ajustement** des finances publiques, alors que le précédent avait déjà opéré des coupes sévères à hauteur de 20 milliards en 2024.



Par **un ministre de la Fonction publique qui aspire à ébranler les dernières bases du service public**, en adoptant une réforme entamée, rappelons-le, par son prédécesseur.



Par **un ministre du Budget**, qui a récemment exprimé son soutien aux douaniers sur un péage autoroutier (à lire ici : [Laurent Saint-Martin sur le terrain, Nous veut-il du bien ?](#)). Néanmoins, ces « bonnes » intentions ne l'empêchent pas **de bloquer toute négociation autour d'une revalorisation de notre régime indemnitaire** et de pousser notre Directeur général, pourtant résolu à moderniser l'action de la Douane, à rejeter cette idée également. Sa mission deviendra rapidement plus ardue s'il ne dispose pas des ressources nécessaires pour mobiliser ses personnels autour de son projet.



Plus étonnant enfin, **par certains syndicats douaniers cosignataires en août, mais qui ont choisi de ne pas se joindre à notre action contestataire**, sur une question pourtant cruciale pour le personnel que nous représentons collectivement...

NOTRE OBSTINATION RESTE INTACTE !

L'adversité ne saura entamer notre détermination à obtenir **une reconnaissance indemnitaire améliorée pour tous les agents CO, SU et AG**. Nous persisterons et renforcerons notre plaidoyer auprès de nos dirigeants, ministres et élus de la Nation lors de nos rencontres. Devant les multiples défis qui se dressent devant le personnel douanier, il est impensable de négliger un effort significatif de reconnaissance pour l'engagement du service public douanier dans sa globalité. **Ils avaient l'occasion d'adopter une approche concertée, mais leur réticence pourrait conduire à l'adoption d'une démarche plus radicale. Ils devront en assumer les conséquences !**

